

Le 8 avril 2010.



Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
de l'école des Marronniers

Nos réf : PM/FG/KC

Madame, Monsieur

A la suite des importants problèmes constatés à l'école des Marronniers, et au vu des dernières investigations techniques, j'ai pris la décision, en vertu de mes pouvoirs de police et au vu du risque potentiel d'effondrement de l'école, de prendre un arrêté de péril afin de fermer au public, dès le vendredi 09 avril 2010 à 18 h 30, le bâtiment de l'école élémentaire (du CP au CM 2) des Marronniers (classes, couloir, bibliothèque, salle d'évolution, réfectoire, cuisine et sanitaires, cour de récréation côté élémentaire, lieux administratifs).

Des préfabriqués seront implantés dans la cour de l'école primaire le plus rapidement possible ; mais il est probable que ceux-ci ne soient pas installés à la rentrée des vacances d'Avril .

Les ELEVES DES CLASSES PRIMAIRES ne se présenteront pas le lundi 26 avril. La directrice et l'équipe enseignante en lien avec l'Inspection de l'Education Nationale, étudient les modalités de continuité des enseignements et des apprentissages d'ici l'installation dans les classes préfabriquées. Vous en serez aussi informés.

L'ECOLE MATERNELLE, dont le bâtiment est indépendant restera ouverte et l'accueil y sera assuré, ainsi que la garderie, pour LES SEULS ENFANTS DE « MATERNELLE ».

En ce qui concerne **le service de restauration scolaire pour les enfants de maternelle** : il serait souhaitable que les familles puissent s'organiser pour garder leurs enfants à la maison.

Cependant, pour les familles qui ne disposent pas de solutions pour faire garder leurs enfants, nous réfléchissons avec le prestataire à la mise en place de repas « froids » pour assurer le service de cantine des seuls enfants de maternelle.

En tout état de cause, dès que nous posséderons des informations complémentaires, notamment sur la date de réouverture de l'école, nous vous tiendrons au courant par courrier.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Maire,
Patrick MARGIER